SUITE
DES
RECHERCHES
HISTORIQUES
DE L'ORDRE
DU
SAINT ESPRIT.

TOME TROISIE'ME.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

A PARIS,
Chez CLAUDE JOMBERT, prés des Auguſtins, à l'Image Nôtre-Dame.

M. DCCX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

RECHERCHES
TOUCHANT L'ORDRE
DU S. ESPRIT.

TRENTETROISIE'ME CREATION & la douziéme de Loüis XIV. *faite au Château de Verſailles, le 22. Juin jour de la Pentecoſte, de l'année* 1695.

LOUIS, fils aîné de France, Duc de Bourgogne, fils de Monſeigneur Loüis Dauphin de France, & de Madame Marie-Anne Chriſtine Victoire de Baviere, fille de Ferdinand Marie François Ignace Volphang, Electeur Duc de Baviere, Comte Palatin du Rhin, & d'Henriette Adelaide de Savoye, fille de Victor Amedée, Duc de Savoye, & de Chriſtine de France; nâquit à Verſailles, le 6. Août de

l'année 1682. entre 10 & 11. heures du ſoir, il fut auſſi-tôt ondoïé par le Cardinal de Boüillon, grand Aumônier de France, & le lendemain le Roy lui envoïa le Collier de l'Ordre par Monſieur le Marquis de Seignelay grand Treſorier des Ordres. Le Roy le nomma Loüis, le 19. Janvier 1687. aux céremonies de ſon Baptême où Madame, Ducheſſe d'Orleans, fut maraine. Le Roy aïant fait demander Marie Adelaide de Savoye pour Monſeigneur le Duc de Bourgogne, cette Princeſſe qui eſt fille de Victor Amedée François Duc de Savoye, Prince de Piedmont & Roy de Chipre, & d'Anne d'Orleans, fille de Philippes de France Duc d'Orleans; arriva en France le 16. Octobre de l'année 1696. mais l'extrême jeuneſſe de ces deux auguſtes Perſonnes fit remettre leur mariage à l'année ſuivante. La céremonie s'en fit à Verſailles le 7. Decembre 1697. la France qui par la magnanimité de ſon Roy, ſe voïoit délivrée d'une guerre ſanglante par la publication d'une Paix generale, donna mille bénedictions à l'alliance Roïale qui devenoit le premier fruit de la réconciliation des Princes de l'Europe; elle fut ſuivie quelques années aprés de la naiſſance d'un Prince qui vint

au monde le Mercredy 15. Juin 1704. il fut ondoïé au moment de sa naissance par le Cardinal de Coislin grand Aumônier de France, & Monsieur de Phelipeaux la Vrilliere Secretaire des Ordres, lui porta le Cordon de l'Ordre le lendemain. Mais on ne joüit pas long-tems de ce présent si précieux, ce Prince mourut le 13. Avril de l'année 1705. sans avoir été nommé; mais avoit reçû le Titre de Duc de Bretagne. Sa perte ne tarda pas à être réparée par la naissance d'un second fils qui nâquit le Samedy 7. Janvier 1707. Monsieur le Cardinal Janson grand Aumônier de France, l'ondoïa au moment de sa naissance, & suivant la Coûtume le Roy lui envoïa le Cordon de l'Ordre & lui donna le Titre de Duc de Bretagne.

Il porte. *De France écarté de Bourgogne ancien & de Bourgogne moderne.*

TRENTE-TROISIE'ME CREATION faite à Verſailles le 22. May 1695. & la treiziéme de LOÜIS XIV.

PHILIPPES DE FRANCE, Duc d'Anjou, Roy d'Eſpagne, né à Verſailles, ſur les quatre heures & demie du matin le Dimanche 19. du mois de Decembre de l'année 1683. aprés avoir été ondoïé par Monſieur le Cardinal de Boüillon, grand Aumônier de France; le Roy lui envoïa le Cordon avec la Croix de l'Ordre, par Monſieur le Marquis de Seignelay, qui en étoit alors le Treſorier, le 18. Janvier de l'année 1687. les Ceremonies de ſon Baptême furent faites à Verſailles, Monſieur Philippes de France, Duc d'Orleans, Frere unique du Roy, & Mademoiſelle Eliſabeth-Charlotte d'Orleans, Marine, lui donnerent le nom de Philippes, ſur les Fonds de Baptême.

Ce Prince eſt ſecond fils de Monſeigneur, Loüis de France, Dauphin de Viennois, & de Madame Marie-Chriſtine-Victoire de Baviere.

Charles II. Roy d'Eſpagne, par un

Testament consenti de tous les Etars des Roïaumes d'Espagne, a appellé ce Prince sur le Thrône de cette grande Monarchie, Monseigneur son pere & Monseigneur le Duc de Bourgogne son frere aîné, aïant cedé par une genereuse renonciation les droits qu'ils avoient sur cette Monarchie à Monseigneur le Duc d'Anjou : ce Prince partit de France au commencement du mois de Decembre de l'année 1700. & arriva à Madrid au mois de Février 1701.

Son élevation au Thône, fut suivie de son mariage avec Loüise-Gabrielle de Savoye, sœur de Marie-Adelaide Ducheſſe de Bourgogne, la Ceremonie s'en fit à Madrid, par le Cardinal Portocarero, le 1701.

De cette auguste alliance sont venus Loüis-Philippes né à Madrid le Jeudy 25. Août 1707. nommé le Prince des Asturies, tenu sur les Fonds de Baptême par Monseigneur le Duc d'Orleans, au nom du Roy, & par Madame la Princesse des Ursins, au nom de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, le 8. Decembre suivant le Cardinal Porto-Carero Archevêque de Tolede, en fit la Ceremonie.

Un second fils né à Madrid le Jeudy 4.

Juillet 1709. & mort le Vendredy 12 du même mois.

Il porte. *De France à la bordure de gueules.*

TRENTE-QUATRIE'ME CHAPITRE tenu à Verſailles le 1. Janvier 1696.

FRANÇOIS DE CLERMONT TONNERRE, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France. Ce Prelat nâquit en l'année 1630. du mariage de François Comte de Clermont en Viennois, dont il eſt parlé page 108. de ce Volume, & de Marie Vignier. Il fut ſacré Evêque & Comte de Noyon, le 2. Octobre de l'année 1661. par Meſſire François de Harlay, Archevêque de Paris. Le Roy l'honora d'une Charge de Conſeiller d'Etat, en l'année 1691. L'Academie Françoiſe le choiſit en 1694. pour remplir une place d'Academicien. Il fut revêtu des plus éminentes Dignitez de l'Egliſe & de l'Etat, & il en a toujours fait les fonctions avec beaucoup de zele; la mort termina ſes jours le 15. Février de l'année 1701.

Il porte. *Comme ſon pere, page* 108. *Tome* 2.

Il étoit oncle de Joſeph-François Comte de Clermont Tonnerre, mort à Paris,

le 30. Octobre de l'année 1705. âgé de 50. ans, lequel de ſon mariage avec Demoiſelle Marie de Hanivel de Mannevillette, a laiſſé deux fils, l'aîné deſquels a épouſé au commencement de l'année 1709. Mademoiſelle de Blanzac, fille de Monſieur de la Rochefoucaud, Comte de Blanzac, Maréchal de Camp des Armées du Roy.

DOM ANTONIO LANTI DE LA ROVERE, Duc de Beaumars, Prince de la Roche-Sinibaldy, a épouſé Loüiſe de la Tremoille de la Branche de Noirmouſtier, morte en 1698.

Porte. *De gueules à trois Aigles éployez d'Argent.*

LOÜIS, Comte de Guiſcard, Marquis de la Bourlié & de Magny, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur des Villes & Principauté de Sedan, Raucourt & Saint Mange, & cy-devant Ambaſſadeur extraordinaire de Sa Majeſté, en Suede, né le 27. Septembre 1651. du mariage de Georges de Guiſcard, Comte de la Bourlié & de Neuvy-ſur-Loire, Sous-Gouverneur du Roy LOÜIS XIV. Commandant de Dunkerque, Gouverneur de Sedan, Lieutenant General des Armées du Roy, mort en 1693.

âgé de 87. ans, & de Geneviéve de Longueval. Il a épouſé en 1677. Angelique de Langlée, fille de Claude de Langlée, Maréchal General des Camps & Armées du Roy, & de Catherine Roze. Il en a eû Loüis-Auguſte de Guiſcard, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, decedé à Vienne en Autriche, en 1699. Catherine de Guiſcard, preſentement ſa fille unique, laquelle a épouſé par Contrat du 17. Juin 1708. Loüis-Marie d'Aumont, Marquis de Villequiers, fils de Loüis Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Gouverneur de Boulonnois; & d'Olimpe de Broüilly de Piennes.

Il Porte. *D'argent à la Bande de gueules.*

TRENTE-CINQUIEME CREATION & la quinziéme de LOÜIS XIV. *faite à Verſailles, le 1. Janvier 1698.*

LOÜIS ANTOINE DE NOAILLES, Cardinal du Titre de Sainte Marie de la Minerve, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France; nâquit le 27. May 1651. fut ſacré Evêque

de Cahors, en l'année 1679. puis nommé Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, en l'année 1680. En l'année 1695. fut nommé Archevêque de Paris, Cardinal en 1700. par le Pape Innocent XII. La Maison & Societé de Navarre le choisit en 1704. pour son Superieur; on l'a vû présider aux Assemblées Generales du Clergé de France, où il a donné des marques de ses connoissances dans les matieres les plus épineuses. Il est fils d'Anne Duc de Noailles, Pair de France, Comte d'Aien, 1er Capitaine des Gardes du Corps du Roy, Chevalier de ses Ordres, dont il est parlé à la page 104. Tome 1. & frere d'Anne-Jules Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, dont il est aussi parlé page 291. & qui est mort au mois d'Octobre de l'année 1708.

Porte. *De gueules à la Bande d'or.*

TRENTE-SIXIE'ME CREATION faite à Versailles le 2. Février 1698. & la seizième de LOÜIS XIV.

DOM GUIDO VAINI, Prince de Catalupo, Duc de Selei, Marquis de Vacon, Seigneur de Gravignan,

Baron Romain. Ce Seigneur a été nommé par le Roy, Chevalier des Ordres en l'année 1698. dans un Chapitre tenu exprés, & ſe trouvant à Verſailles, il reçût l'Ordre de la main du Roy le 7. Juin 1699.

Porte. *D'or au Lyon coupé d'argent & de gueules, couronné & lampaſſé de même.*

TRENTE-SEPTIE'ME CREATION & la dix-ſeptiéme de LOÜIS XIV. *faite à Verſailles, le 2. Février 1699.*

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, troiſiéme & dernier fils de Monſeigneur LOÜIS DE FRANCE, Dauphin de Viennois, & Marie-Anne Chriſtine-Victoire de Baviere; nâquit au Château de Verſailles le 31. Août 1686. ſept minutes avant midy: Monſieur du Cambout Evêque d'Orleans, premier Aumônier du Roy, l'ondoïa au moment de ſa naiſſance, & Monſieur le Marquis de Seignelay grand Tréſorier de l'Ordre, lui en porta le Cordon & la Croix; le 18. Janvier 1687. furent faites les Ceremonies de ſon Baptême.

Philippes d'Orleans Duc de Chartres, & Mademoiselle Anne-Marie-Loüise d'Orleans Duchesse de Montpensier, furent choisis par Sa Majesté, pour lui donner sur les Fonds Baptismaux le nom de Charles.

Il porte. *De France à la Bordure engreslée de gueules.*

LOÜIS DE PHELYPEAUX, Comte de Pontchartrain, Ministre & Secretaire d'Etat, Chancelier & Garde des Sceaux de France, fut successivement Conseiller au Parlement de Paris, premier President de celui de Bretagne, Intendant des Finances, puis Contrôleur General en 1689. Ministre & Secretaire d'Etat, en 1690. pour récompenser les importans services que ce grand Magistrat avoit rendus dans tous ces differens emplois, le Roy l'honora en l'année 1699. de la suprême dignité de Chancelier & de Garde des Sceaux de France, & lui confera le 9. May de l'année 1700. celle de Secretaire & Greffier de l'Ordre du S. Esprit.

Il est fils de Loüis de Phelypeaux Comte de Pontchartrain, President en la Chambre des Comptes de Paris, mort en l'année 1685. & de Marie Suzanne Talon. De plusieurs enfans que lui a donné Marie de

Maupeou ſon épouſe, Dame d'une éminente vertu, il ne reſte que Jerôme de Phelypeaux Comte de Pontchartrain, que le Roy gratifia d'une Charge de Conſeiller au Parlement en 1690. & à qui trois ans aprés il accorda la ſurvivance de celle de Secretaire d'Eſtat que poſſedoit Monſieur ſon pere, de laquelle il devint titulaire en 1699. De ſon alliance contractée le 28. Février 1697. avec Eleonore-Chriſtine de la Rochefoucaud de Roïe, décedée le 23. Juin 1708. & qui étoit fille de Frederic-Charles de la Rochefoucaud Comte de Roïe, un des grands Capitaines de ce regne, & d'Iſabelle Durfort de Duras; a pour enfans Marie Françoiſe-Chriſtine de Phelypeaux, née le 17. Janvier 1698. Loüis-François de Phelipeaux Comte de Maurepas, né le 19. May 1700. Et de Phelypeaux né le 9. Juillet 1701. Monſieur le Chancelier, a pour frere Jean de Phelypeaux Conſeiller d'Etat, Intendant de la Géneralité de Paris, lequel épouſa l'an 1685. Anne de Beauharnois, dont il a eû Jean-Loüis de Phelypeaux, né en 1688. François, né en 1689. & pour ſœurs Suzanne & Claude de Phelypeaux. Suzanne épouſa Jerôme Bignon Avocat General au Par-

lement de Paris, mort en 1694. & mourut en 1690. Claude de Phelypeaux épousa Loüis-Henry Habert, Conseiller du Parlement de Paris, & mourut en 1661.

Il porte. *Ecartelé au premier & quatriéme d'azur semé de Bassinets d'argent, au deuxiéme & troisiéme d'argent à trois Lezards de Sinople, qui est de Cotereau.*

Loüis de Phelypeaux, Marquis de la Vrilliere prés Blois, Baron de Châteauneuf-sur-Loire, Secretaire d'Etat & des Commandemens de Sa Majesté, Greffier & Secretaire des Ordres, né le 14. Avril 1672. Monsieur le Marquis de Châteauneuf son pere, étant mort en 1700. le Roy donna à Monsieur le Marquis de la Vrilliere, sa Charge de Secretaire d'Etat, & celle de Greffier & Secretaire des Ordres, qu'avoit aussi Monsieur son pere, aïant été donné à Monsieur le Comte de Pontchartrain Chancelier de France, il s'en démit dans le même tems en faveur de Monsieur le Marquis de la Vrilliere, le 9. May de l'année 1700. Il est fils de Pierre Balthasar Phelypeaux, Marquis de Châteauneuf-sur-Loire, Secretaire d'Etat, Greffier & Secretaire des Ordres, mort en 1700. Et de Marie de Fourcy, fille de Jean de Fourcy, Sei-

gneur de Cheſſi, Conſeiller au grand Conſeil, & de Marguerite Fleuriau.

Il a épouſé Françoiſe de Mailly, fille de Loüis Comte de Mailly, Colonel du Regiment de Baſſigny, puis de celuy des Vaiſſeaux, Maréchal de Camp, Meſtre de Camp General des Dragons de France, Menin de Monſeigneur, mort le 6. Avril 1699. âgé de 37. ans, & de Marie-Anne de Sainte Hermine, Dame d'Atour de Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Il en a les enfans ſuivans.

Anne-Marie, née le 25. Novembre 1702. N.... né en 1705.

Il porte. *Comme ſon pere, page* 193. *Tome* 2.

ALEXANDRE SOBIESKI, Prince de Pologne, né à Dantzic, le 6. Septembre 1677. fut baptiſé le 15. Août 1678. à Jawarou, & tenu ſur les Fonds Baptiſmaux par le Nonce du Pape Innocent XI. au nom de Sa Sainteté, & par la Princeſſe de Radzevil, au nom de l'Imperatrice, le 19. Decembre de l'année 1700. Le Prince de Monaco pour lors, Ambaſſadeur, du Roy à Rome, lui donna le Cordon & la Croix de l'Ordre, dans l'Egliſe Nationale de S. Loüis, où ſe fit la Ceremonie. Ce Prince eſt fils de Jean

Sobieski Roy de Pologne, dont il eſt parlé à la page 207. Tome 2. & qui eſt mort en 1697. Et de Marie Caſimire de la Grange, fille de Henry de la Grange, Marquis d'Arquien, Chevalier des Ordres du Roy, puis fait Cardinal en 1695. par le Pape Innocent XII. & mort à Rome le Mardy 24. May 1707. âgé de prés de cent ans. La Reine de Pologne ſa fille, fait ſa réſidence ordinaire à Rome.

Il porte. *Ecartelé au premier & quatriéme de Pologne, au deuxiéme & troiſiéme de Lithuanie, ſur le tout d'azur, à un Bouclier à l'antique d'or, chargé d'une Etoile d'argent qui eſt de Sobieski: Cimier, un Aigle éployé d'or; Supports, deux Aigles de même.*

CONSTANTIN PHILIPPE ULADISLAS, Prince de Pologne, frere du précedent; vint au monde le 1. May 1680. Les Ceremonies de ſon Baptême ſe firent à Jawarou, au mois de Juin de l'année 1687. Madame la Marquiſe de Bethune, ſœur de la Reine de Pologne, le tint ſur les Fonds Baptiſmaux, au nom de l'Infante de Portugal.

Il reçût le Cordon & la Croix de l'Ordre de la même maniere que le Prince Alexandre ſon frere.

JEAN-BAPTISTE COLBER
Marquis de Torcy, Miniſtre & Sec
taire d'Etat, Envoyé Extraordinaire p
Sa Majeſté en Portugal, en Dannem
& en Angleterre, cy-devant Grand T
ſorier de l'Ordre, eſt né en l'année 16
reçû en ſurvivance de la Charge de
cretaire d'Etat, de Monſieur Colbert
Croiſſy ſon pere, le 25. Septembre 16
ſous lequel dans un âge encore peu av
cé, il en a fait les fonctions avec u
capacité & une pénetration extraor
naire; la mort de Monſieur de Croi
étant arrivée le 27. de Juillet de l'an
1696. le Roy accorda l'entier exerc
de la Charge de Miniſtre & Secreta
d'Etat, à Monſieur de Torcy ſon fi
& en même tems, c'eſt-à-dire le
Août ſuivant, celle de Commandeu
Grand Treſorier des Ordres, que p
ſedoit auſſi Monſieur ſon pere. Il l'a ex
cée juſqu'en 1701. qu'il fut pourvû
la dignité de Chancelier des mêm
Ordres, vacante par la mort de M
ſieur le Marquis de Barbeſieux.

Il a pris alliance le 3. Février 16
avec Catherine-Felicité Arnaud,
de Simon Arnaud, Marquis de Po
pone, Miniſtre & Secretaire d'Et
n

mort en 1699. âgé de 81. an; de laquelle il a eû quarre enfans N né le 25. Janvier 1703. N né en 1706.

Il eſt fils de Charles Colbert, Marquis de Croſſy, dont on peut voir l'éloge à la page 403. Tome 2. & de Françoiſe Beraud, fille unique de Joachim Beraud, Grand Audiancier de France.

Porte. *Comme cy-devant page* 184. *Tome* 2.

GILBERT COLBERT, Marquis de Saint Poüanges, Secretaire des Commandemens & Finances de la feuë Reine Marie-Thereſe d'Autriche, puis Secretaire de la Chambre & du Cabinet de S. M. Dés l'année 1671. il fut pourvû de la Charge d'Intendant des Ordres. Le Roy aïant donné en 1701. la Charge de Chancelier des Ordres à Monſieur le Marquis de Torcy, avec permiſſion de ſe démettre de celle de Grand Treſorier des Ordres, il s'en démit en faveur de Monſieur de Saint Poüanges, lequel en prêta Serment entre les mains du Roy au mois de Janvier 1701. Il eſt le cinquiéme & dernier fils de Jean-Baptiſte Colbert Sieur de Saint Poüanges, & de Claude le Tellier, ſœur de Michel le Tellier Chancelier de

France. Il a épouſé Marie Berthem
fille de Laurent Berthemet, Maître
Comptes; & a fini ſes jours le 22. Oc
bre de l'année 1706. âgé de 64. ans
a laiſſé un fils unique, François Gilb
Colbert, Marquis de Saint Poüange
Capitaine au Regiment de Cavale
Etranger de Monſeigneur le Dauphi
Prince de Chabanois, lequel a épou
Mᵉˡˡᵉ d'Eſcoubleau de Sourdis, fille u
que de François d'Eſcoubleau, Marq
de Sourdis, Gouverneur de l'Orleanoi
mort au mois de Septembre 1707. &
Loüiſe Beziade, fille de Philippes B
ziade, Marquis d'Avarei, Grand Bail
d'Orleans. Mademoiſelle d'Eſcoublea
a porté à ſon époux la Principauté
Chabanois, l'a fait pere de Françoi
Gilbert Colbert, né en l'année 1705.
Il porte. *Comme cy-devant page* 188.

TRENTE-HUITIE'ME CREATIO

faite à Verſailles, le 15. *May* 1701.
la dix-huitième de LOÜIS XIV.

DANIEL DE COSNAC, Archev
que d'Aix, cy-devant Evêque
Die & de Valence, qui aprés avoir re

ply pendant cinquante années les devoirs de l'Epiſcopat, mourut âgé de 81. an, le 21. Janvier de l'année 1708. eſt fils de François de Coſnac & d'Eleonore de Tallerand de Chalais, veuve du Sieur de Saint Aulaire ; avoit pour freres aînez, Arnaud de Coſnac, qui de Marie de Penacors, a eu François de Coſnac, marié à Marguerite-Loüiſe d'Eſparbez de Luſſan.

Gabriel de Coſnac, Agent General du Clergé, puis en 1701. Evêque de Die : Prélat autant diſtingué par ſes belles qualitez que par ſa naiſſance, Marie-Suzanne, Abbeſſe de Verneſan. François n'a eû qu'une fille unique Marie-Angelique de Coſnac mariée à Procope-François, Prince d'Egmond, de Gaure & du Saint Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe ; mort le 15. Septembre 1707. en Eſpagne. L'autre frere aîné de Monſieur l'Archevêque d'Aix, étoit Clement de Coſnac, Marquis de Creſſé, qui de Loüiſe de Creſſé, a laiſſé des enfans.

Il porte. *D'argent ſemé de Molettes de Sable au Lyon de même, brochant ſur le tout.*

TRENTE-HUITIE'ME CREATIO

faite à Verſailles, le 15. *May* 1701. *je*
de la Pentetoſte, & la dix-huitiéme
LOÜIS XIV.

HENRY-CHARLES DU CAMBO
DE COISLIN, Evêque de Me
Prince de l'Empire, Conſeiller & p
mier Aumônier du Roy; eſt né le 13. Se
tembre de l'année 1664. fut nommé
l'Evêché de Mets & premier Aumôni
du Roy, en 1697.

Il eſt ſecond fils d'Armand du Cambou
Duc de Coiſlin, dont il eſt parlé Tome
page 294. & que la mort a enlevé ſur
fin de l'année 1702. âgé de 67. ans, &
Magdeleine du Halgœt de Kaergrec
morte le 9. Septembre de l'année 17

Il eſt neveu de Pierre du Cambou
Cardinal, Evêque d'Orleans, Gra
Aumônier de France, mort à Verſail
le 5. Février 1706. âgé de 70. ans, fr
puiſné de Pierre du Cambout, D
de Coiſlin, dans lequel la branche aîn
de cette Maiſon eſt éteinte : l'un
quarante de l'Academie Françoiſe,
y occupe la place qu'y avoit Monſie

ſon pere, & dont il prit poſſeſſion en l'année 1702.

Porte. *Comme ſon pere, page* 249.

CAMILLE D'HOSTUNG, Comte de Tallard, Marquis de la Baume, Ambaſſadeur en Angleterre, Maréchal de France en 1702. Gouverneur de la Franche-Comté en 1704. eſt fils de Roger d'Hoſtung, Marquis de la Baume, Comte de Tallard, Baron de Charmes, Commandant du Lyonnois; & de Catherine de Bonne, fille d'Alexandre de Bonne. Comte d'Auriac & de Tallard, Maréchal de Camp.

Il a épouſé Marie-Catherine de Groſlée, de Vireville, de la Tivoliere; morte le 30. May 1701. âgée de 48. ans.

Il en a eû François d'Hoſtung, Marquis de la Baume, Brigadier des Armées du Roy, mort de ſes bleſſures reçuës à Hogſtet, le 13. Août 1704. ſans laiſſer de poſterité de Charlotte-Loüiſe de Gadagne d'Hoſtung, fille unique de Gilbert de Gadagne d'Hoſtung, Marquis de Botheon, Comte de Verdun, ſa couſine, qu'il avoit épouſée la même année.

Marie-Joſeph, deſtiné pour l'Egliſe; mais a pris en 1706. le party des Armes.

Catherine-Ferdinande, qui a épouſé

Monſieur le Comte de Saſſenage, Ge
homme de la Chambre de Monſie
Duc d'Orleans, & d'une des meill
maiſons de la Province de Dauph

Il porte. *De gueules à la Croix eng d'or chargée en cœur d'un Ecuſſon de les à trois Fleurs de Lys d'or rangées en au Chef d'argent, chargé de deux Bra d'Olivier, paſſées en Sautoir.*

Il n'y a point eu de Création les Etrangers qui ſuivent; mais une ple Nomination.

ROSTAING CANTELMI, hu me Duc de Popoli, Prince de Pettor troiſiéme fils de Fabrice Cantelmi, de Popoli, fait 1er Prince de Pettora par Philippe IV. Roy d'Eſpagne & Beatrice de Brancie, fille de Françoi Brancie, Duc de Belvedere: Ce gneur a ſervy long-tems le Roy d'E gne Charles II. dans les differentes I vinces de ſes Etats; en Sicile, en F dre, en Afrique, & en Eſpagne, il s'eſt acquis beaucoup de gloire; nommé le 15. May 1702. Les affaire Roïaume de Naples ſa Patrie, l'a fait rappeller par le Roy Charles II. p y veiller, il eut en 1696. le Titre Generaliſſime de ſes Armées dans

Roïaume de Naples, où depuis il eſt demeuré pour y maintenir les Peuples dans l'obeïſſance qu'ils devoient à leur Souverain légitime Philippes V, dont il a ſuivy les interêts avec une fidelité inviolable. Il a épouſé avec diſpenſe du Pape, en l'année 1690. Beatrix de Cantelmi ſa niéce, fille de ſon frere aîné Joſeph VII. Duc de Popoli, Prince de Pettorano; mort depuis quelques années: & de Diane Caïetani Aragone, fille d'Alphonſe III. de Caïetani, Duc de Lorenzano, ne laiſſant que deux filles, Beatrix l'aînée, & Hyppolite la cadette, mariée à Vincent Caraffe, Duc de Bruzzano.

Il a eû de ſon alliance Joſeph Cantelmi, Prince de Pettorano.

Porte. *D'or au Lyon de gueules, au Lambel d'azur brochant ſur le tout.*

D. Loüis-Manuel-Fernand Portocarrero, Cardinal Evêque de Paleſtrine, Archevêque de Tolede en 1677. Primat & Chef du Conſeil d'Eſpagne, Grand Chancelier de Caſtille, Dépoſitaire des plus juſtes intentions de Charles II. Roy d'Eſpagne, & des vœux ardens de tous les Eſpagnols qui ont unanimement applaudy au choix de Charles II. il a toujours ſecondé leur

fidelité à maintenir ſur leur Trône
lippes V. Il eſt mort à Madrid l
Septembre 1709. âgé de 74. ans.

Porte pour Armes. *Ecartelé au p*
contrécartelé en Sautoir, le chef & la
d'argent, le chef chargé d'une Croi
gueules, & les deux flancs de gueules
au deuxiéme grand quartier contrécar
chef & la pointe de ſinople à une Band
chargée d'une autre Bande de gueule
deux quartiers des flancs d'or avec ce
en caractere de ſable, Ave Maria
plena, *au troiſiéme grand quartier éch*
d'argent & d'azur, au quatriéme de g
à un Croiſſant renverſé d'argent coupé
gent.

Nommé le 4. Juin 1702. & reçû en

D. JUAN CLARO ALONZO-P
DE GUSMAN EL BUENO, XI. D
Medina Sidonia, Grand d'Eſpagne,
quis de Cazaça en Afrique, Seigneu
cinq Villes de Guelva, Gentilhomn
S. M. C. de ſon Conſeil d'Etat
Grand Ecuyer.

Porte pour Arme. *D'azur, à deux*
dieres échiquetées d'or & de gueules, les
de même à douze ſerpens auſſi échiqueté
& de gueules, iſſans des deux oreilles d
que Chaudiere, & une bordure comp

de gueules & d'argent, le gueules chargé d'une Tour d'or qui est Castille, & l'argent d'un Lyon de gueules, qui est Leon.

Nommé le 4. Juin 1702. & reçû en 1703.

D. JOUAN-FRANÇOIS PACHECO-GOMES de SANDOVAL-MENDOCE ARRAGON-TOLEDE-VELASCO-TELLEZ-GIRON, Duc d'Ucede, Grand d'Espagne, Comte de Montalvant, Marquis de Belmonte & de Menasalbas, Seigneur des Etats de Galves & Juinela, Tresorier perpetuel des Maisons Royales, de la Monnoye de Madrid, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C. son Conseiller d'Etat, President du Conseil de ses Ordres & son Ambassadeur ordinaire à Rome.

Porte pour Armes. *Ecartelé au premier d'argent, à deux Chaudieres fassées endentées d'or & de gueules, à trois Serpens de sinople issans des oreilles de chaque Chaudieres, au deuxiéme écartelé en Sautoir, le chef & la pointe de sinople à une Bande d'or chargée d'une autre Bande de gueules, & les flancs d'or avec ces mots en caractere de sable,* Ave Maria gratia plena, *qui est Mendoce, au troisiéme grand quartier emmanché de deux pieces & deux demies d'or*

ſur gueules, à la bordure échiquetée du p
mier & du ſecond chargée de cinq Ecuſſ
d'argent, ſurchargez de cinq Tourte
d'azur poſez en Sautoir, qui eſt Giron
au quatrième grand quartier tiercé en pa
premier d'or; à quatre Paux de gueules,
ſecond de gueules à une Tour d'or, coupé d
gent au Lyon de gueules, au troiſième d'
ragon, Sicile, qui eſt écartelé en Sautoi
chef & la pointe d'or à quatre Paux de gu
les & les deux flancs d'argent, à deux Ai
le vol abaiſſé de ſable, & ſur tout les quat
mes grands quartiers échiqueté d'argent
d'azur, party d'argent au Lyon de gue

Nommé le 9. Juin 1702.

D. Fadrique de Tolede Oso
III. du nom, Marquis de Villafra
& de Villanueva, Duc de Fernand
Prince de Montalvan, Comte de P
Ramiro, Seigneur de Calrera, Riv
Loſada & Manille, Grand d'Eſpag
Conſeiller d'Etat de S. M. C. ſon M
jor-Dome-Major, l'un des Gouverne
de la Monarchie d'Eſpagne, Préſid
du Conſeil d'Italie; mort à Madrid
mois de Juin 1705.

Porte pour Armes. *Party au premier é*
queté d'argent & d'azur, au deuxième
à deux Loups paſſans de gueules.

Nommé le 24. Mars 1703.

D. FRANCISCO CASIMIRO-ANTONIO-ALFONSO-PIMENTEL DE QUINOÑES ET BENAVIDES, XII. Comte de Benavente, Sommelier du Corps de S. M. C. fut l'un des douze premiers Gentilshommes de la Chambre du Roy Charles II. lorſque l'on fit ſa Maiſon, fait Sommelier du Roy en 1693. a épouſé en premieres Noces, Marie de Guevara, fille de Dom Bertrand-Vellez de Guevara, Marquis de Campo Real, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Vice-roy de Cerdaine; & de Dona Catalina de Guevara. Il reſta veuf de ce mariage en 1677. & épouſa en ſecondes nopces, Dona Manuela de Zuniga, fille de Dom Juan de Zuniga-Mendoce-de Sotomayor, dixiéme Duc de Bejar, & de Dona Tereſe Sermiento de la Cerda. Il eut des enfans de ces deux femmes. Il nâquit le 4. Mars & fut baptiſé le 2. Avril 1653. dans la grande Egliſe de Javalquinto.

Porte. *Ecartelé au premier & quatriéme d'or à trois Faces de gueules, au deuxiéme & troiſiéme de ſinople, à cinq Coquilles d'argent rangées en Sautoir à la bordure componée d'argent & de gueules, l'argent chargé de Lyons de gueules, & le gueules de Tours d'or.*

TRENTE-NEUVIE'ME CREATION faite à Verſailles le 2. Février 1703. & la dix-neuviéme de LOUIS XIV.

FERDINAND, Comte de Marcin, Marquis de Clermont d'Entragues, Comte de Graville, Baron de Dunes, Seigneur de Mezieres, Lieutenant General des Armées du Roy, puis Maréchal de France, Ambaſſadeur en Eſpagne, Gouverneur de Valenciennes; s'étant acquité au gré du Roy, de ſes fonctions d'Ambaſſadeur d'Eſpagne où le Roy l'avoit envoïé en l'année 1701. Sa Majeſté récompenſa ſes ſervices du titre glorieux de Maréchal de France, en l'année 1704. il n'en joüit pas long-tems; car aïant été deſtiné pour commander l'Armée de France ſous les ordres de Monſieur le Duc d'Orleans, qui aſſiegeoit Turin, il y fut tué le 7. Septembre 1706. ſans avoir pris d'alliance.

Il eſt fils de Jean-Gaſpard-Ferdinand, Comte de Marcin, Lieutenant General des Armées du Roy, mort en l'année 1673. & de Marie Balſac d'Entragues, Comteſſe de Graville, fille de Henry,

Comte de Clermont d'Entragues, & de Loüise Leulier de Boulincourt.

Il porte. *D'or à un Barbeau de gueules en pal.*

QUARANTIE'ME CREATION faite à Versailles le 27. May 1703. & la vingtiéme de LOÜIS XIV.

CHARLES AMEDE'E DE BROGLIO, Comte de Revel, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Condé; l'intrépidité avec laquelle il contribua à chasser les ennemis des deux Couronnes, qui sous la conduite du Prince Eugene de Savoye, étoient entrez par surprise le 2. Février 1702. dans Cremone, lui mérita le Cordon bleu. Il est fils de Charles de Broglio, Marquis de Dormans, Gouverneur d'Avenes, Lieutenant General des Armées du Roy, & qui a eû un Brevet de Maréchal de France; & d'Anne-Loüise d'Aumont, fille d'Antoine d'Aumont Duc, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Boulogne & du Païs Boulonois; & de Catherine Scarron de Vaures. Il a épousé au mois de Juillet de l'année 1707. Loüise-Julienne

Potier de Geſvres, fille de Leon Potier, Duc de Geſvres, Pair de France, Chevalier des Ordres, Capitaine des Gardes du Corps, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Paris, mort au mois de Decembre de l'année 1704. âgé de 83. ans, & de Marie-Françoiſe-Angelique Duval, fille & héritiere du Marquis de Fontenay Mareüil, Ambaſſadeur à Rome & en Angleterre. Monſieur le Comte de Revel n'a pas goûté long-tems les charmes de Mademoiſelle de Geſvres, la mort l'aïant enlevé au mois d'Octobre de la même année.

Il porte. *D'or au Sautoir antré de gueules.*

JEAN-ANTOINE DE MESMES, Comte d'Avaux & de Neufchâtel, Seigneur de Cramoyel & d'Irval, reçû Conſeiller du Parlement en 1687. puis Preſident au Mortier du même Parlement en 1689. & aujourd'huy Doïen des Préſidens au Mortier; fils de Jean-Jacques de Meſmes Seigneur des mêmes lieux, Prevôt & Maître des Ceremonies des Ordres, le 20. Septembre 1671. Préſident au Mortier du Parlement de Paris mort le 9. Janvier 1688. & de Marguerite Bertrand de la Baſiniere, fille de M. cé Bertrand, Seigneur de la Baſiniere

Tréſorier de l'Epargne, morte en 1689. Monſieur le Comte d'Avaux, Prevôt & Maître des Ceremonies des Ordres, aïant eû la permiſſion de ſe démettre de ſa Charge, il s'en démit en faveur de Monſieur de Meſmes, ſon neveu, qui en prêta le ſerment entre les mains du Roy au mois de Janvier de l'année 1705.

Il a épouſé N Feideau, morte au mois de Janvier 1705. fille de Henry Feideau Préſident au Parlement, & de N Voiſin de Bouqueval de laquelle il n'a eû que des filles.

Il porte. *Comme ſon grand oncle, page 366. du premier Tome.*

QUARANTE-UNIE'ME CREATION faite à Verſailles le premier Janvier 1705. & la vingt-uniéme du Roy LOÜIS XIV.

JEAN D'ESTRE'ES, Abbé d'Evron & de Preaux en Normandie, Coadjuteur de l'Abbaye de S. Claude en Franche Comté, fut nommé en 1692. à l'Ambaſſade de Portugal, bien qu'il n'eût en-

core que 25. ans ; aprés en avoir fait
fonct ons pendant quelques années
alla à Rome, où il demeura quel
tems auprés de Monſieur le Card
d'Eſtrées ſon oncle. En 1703. le Roy
donna le titre d'Ambaſſadeur ordina
en Eſpagne, il exerça cette dignité j
qu'en l'année 1705. qu'il revint en Fra
où le Roy reconnut ſes travaux par
Cordon bleu dont il honora Monſi
l'Abbé d'Eſtrées ; honneur qui pa
d'autant plus grand, qu'il n'eſt que
ſecond exemple d'un Commandeur
l'Ordre du S. Eſprit nommé ſans
Prélat.

Il eſt fils de Jean Comte d'Eſtrées, Vi
Amiral, Maréchal de France, mort
1707. âgé de 83. ans Doïen des Ma
chaux de France, dont il eſt parlé à
page 324. & de Marie-Marguerite Moi
Il porte. *Comme Monſieur ſon pe*
page 324.

Roger Brulart, Marquis
Sillery, Vicomte de Puiſieux, Baron
Fontaine, Seigneur de Verzenay &
Ludes, Bailly & Gouverneur d'Eſperr
en Champagne, Lieutenant General
Armées du Roy, Gouverneur de la Vi
& des Forts de Huningue, Ambaſſade

en Suisse, Conseiller d'Etat & d'Epée, fils de Loüis Brulart, Marquis de Sillery & de Puisieux, Seigneur de Verzenay, Ludes, Fontaine, Baron de la Baude & de Catherine de la Rochefoucaud, fille de François de la Rochefoucaud Duc & Pair de France, petitfils de Pierre Brulart Vicomte de Puisieux, Marquis de Sillery, Baron de Briançon, Precigny, Marines, Estableau, Chanceaux & Verzenay, Seigneur de Berny & d'Attichy, Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller de Sa Majesté en ses Conseils d'Etat & Privé, Secretaire de ses Commandemens & grand Trésorier des Ordres; & de Charlotte d'Estampes-Valançay sa seconde femme, fille de Jean d'Estampes, Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Seigneur Châtelain de Valençay & des Terres & Châtellenies de Villentrois; & de Dame Sarra d'Happlanicourt, arriere petit fils de Nicolas Brulart Chancelier de France, mort à Sillery le 11. Octobre 1624. & de Claude Preudhomme, fille de Loüis Preudhomme, Ecuyer Seigneur de Fontenay en Brie, & de Demoiselle Marie Luillier.

Le Roy connoiſſant la pénetration d
Monſieur de Puiſieux, l'envoïa ſon Am
baſſadeur auprés des Suiſſes, où par ſo
habileté à ménager les eſprits, il juſtif
le choix de Sa Majeſté qui le nomm
Conſeiller d'Etat & d'Epée en 1707.
épouſa Claude Godet, de laquelle
eut les enfans nommez cy-deſſous, ſça
voir,

Roger Marquis de Sillery, Colon
d'un Regiment d'Infanterie, tué en E
pagne le 25. Avril 1707. ſans allianc
Françoiſe-Catherine Brulart, mariée e
1696. à Pierre Allemand de Montmartin
Lieutenant de Roy en Dauphiné. Cha
lotte-Gabrielle-Eliſabeth, mariée a
Comte de Blanchefort. Anne-Claude
mariée à Monſieur le Comte de Genli

Il a pour freres Fabre Brulart Evêqu
de Soiſſons, l'un des 40. de l'Academi
Françoiſe & Protecteur de celle de Soiſ
ſons, & Carloman-Philogene Comte d
Sillery, Colonel-Lieutenant du Regi
ment de Conty Cavalerie, qui de Loüiſe
Marie Bigot, a Loüis-Philogene Bru
lart & Loüiſe-Marie Brulart.

Il porte pour Armes. *De gueules à l*
Bande d'or, chargée d'une traînée de cin
Barillets de ſable.

QUARANTE-DEUXIE'ME CREATION *faite à Versailles le 2. Février 1705. & la vingt-deuxiéme de* LOÜIS XIV.

HENRY, Duc de Harcourt, Maréchal de France, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, Chevalier de la Toison d'or, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur de Tournay, Lieutenant General au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du vieux Palais de Roüen, fils de François de Harcourt, Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres, mort en 1705. dont il est parlé à la page 344. & de Catherine le Tellier sa premiere femme; a épousé Marie-Anne-Claude Brulart, fille de Claude Brulart Marquis de Genlis, & d'Angelique Fabert, de laquelle il a eu

Monsieur le Marquis de Harcourt, Colonel de Cavalerie, en 1705.

Monsieur le Marquis de Beuvron, avoit épousé en seconde Nôces Angelique Fabert, mere de Madame la Maréchale de Harcourt, & veuve de Charles Brulart, Marquis de Genlis son pere, de laquelle il a eu

Loüis de Harcourt, Abbé de Beuvroi Aumônier du Roy, mort en 1692. *François de Harcourt*, Comte de *Ceſanes* marié en l'année 1705. à Demoiſelle *Marie-Loüiſe de Neſmond*, fille d'*André de* Neſmond, Grand Croix de *S. Loüis*, Chef d'Eſcadre, mort en 1700. & de Catherine Metivier.

Porte. *Comme ſon pere, page* 343.

Nommé le premier Janvier 1705.

VICTOR-MARIE, Comte d'Eſtrées de Cœuvres, premier Baron de Boulonnois, Seigneur de Doudeauville, d'Aix, de Porentie, de Coquille, de Tourpes, de Maſſy, d'Iſſemberville, Maréchal & Vice-Amiral de France, Gouverneur de Nantes, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Lieutenant General de la Mer pour le Roy d'Eſpagne; né le 30. Novembre 1660. & tenu ſur les Fonds de Baptême, par Monſieur le Duc de Savoye & la Reine de Portugal, le 3. Octobre 1675. a été reçû en l'année 1692. à la ſurvivance de la Charge de Vice-Amiral de Monſieur ſon pere, où il s'eſt diſtingué dans differentes occaſions, & donna au Combat naval donné à la vûë de Malaga, le 24. Août 1704. des marques de ſa grande experience. Il eſt fils

de Jean Comte d'Estrées, premier Baron de Boulonnois, Seigneur de Tourpes &c. Chevalier des Ordres du Roy, Maréchal & Vice-Amiral de France, mort en 1707. & de Marguerite Morin. Il a épousé en 1698. Lucie-Felicité de Noailles-d'Ayen, fille d'Anne-Jules Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier Commandeur des Ordres du Roy, premier Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté, Gouverneur & Lieutenant General de la Province de Roussillon &c. mort en 1708. & de Marie-Françoise de Bournonville.

Porte. *Comme son pere, page* 324.

Loüis-Hector, Marquis de Villars, Lieutenant General des Armées du Roy, Commissaire General de la Cavalerie legere de France, depuis fait Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Commandeur en chef dans la Province de Languedoc, cy-devant Commissaire General de la Cavalerie de France, Ambassadeur en Allemagne, fils de Pierre Marquis de Villars, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, Savoye & Dannemarck, Conseiller d'Etat & d'Epée, Lieutenant General des Armées du Roy, & Chevalier de ses Ordres, duquel il

eſt parlé page 354. mort en 1698. & de Marie Gigault de Bellefonds, morte le 24. Juin 1706. âgée de 82. ans. Il a épouſé en 1702. Angelique-Rocque de Varangeville, fille de Jacques-Rocque de Varangeville, Chevalier Seigneur de Varangeville, d'Oudeville, Porchanville, Galleville, Noville, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Ambaſſadeur à Veniſe, Secretaire des Commandemens de ſon Alteſſe Roïale Monſieur Frere unique du Roy, & de Charlotte-Angelique Courtin.

Porte. *Comme ſon pere, page 354.*

FRANÇOIS-LOÜIS ROUSSELET, Marquis de Châteaurenault, Chevalier de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jeruſalem, Grand Prieur de Bretagne, Chef d'Eſcadre des Armées Navales, Comte de Crozon, Baron de Poulſnie, Vicomte de Mordelle & d'Artois, Maréchal & Vice-Amiral de France, Lieutenant General au Gouvernement de la haute & baſſe Bretagne & Commandant dans la Province, né le 21. Septembre 1637. & baptiſé âgé de 4. ans le dernier jour de Septembre 1641. Il eſt fils de François Rouſſelet, Marquis de Châteaurenault, Baron de Noyers, Seigneur de Blanchardaye, Gouverneur des Villes &

Château de Machecou & Belliſle, élevé enfant d'honneur de Loüis XIII. mort en Decembre 1677. & de Loüiſe de Compans, fille de Meſſire Noël de Compans, Conſeiller du Roy, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, & de Demoiſelle Loüiſe de Dreux. Il a épouſé le 30. Juillet 1684. Marie-Anne Renée de la Porte-d'Artois, fille & unique heritiere de Haut & Puiſſant Meſſire René de la Porte, Chevalier Seigneur Comte d'Artois & de Crozon, Baron de Beaumont, de Boccheel & de Mordelle, Conſeiller du Roy en tous ſes Conſeils & en ſon Parlement de Bretagne, & de Puiſſante Dame Marie du Han, elle mourut en Octobre 1696.

Il eut de ſon mariage François-Loüis-Ignace, tué au Combat de Malaga, le 24. Août 1704. ſans alliance.

Anne Albert, Chevalier de Malte.

Emanuel & Marie-Anne.

Il a pour frere aîné François, Marquis de Châteaurenault en Turenne, Lieutenant de la Meſtre de Camp du Regiment des Gardes, en 1648. mort en 1681. lequel de Marie le Jay de la Giraudiere qu'il épouſa en 1658. a eû pluſieurs enfans, dont il ne reſte plus que Baltazart,

Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiſ
ſeau, & Loüiſe-Françoiſe, Abbeſſe d
Port-Royal de Paris, en 1706.

Porte. *D'or à un Cheſne de Sinople fuſ*
d'or : Supports, deux Lyons au naturel
Cimier, un Lyon iſſant de même.

Nommé Chevalier de l'Ordre du S
Eſprit, le premier Janvier 1705. reçû l
le deuxiéme Février 1705.

SEBASTIEN LE PRESTRE, Sei
gneur de Vauban, Bazoches, Pierrepei
tuis, Poüilly, Cervon, Eſpiry la Chau
me & le Creuzet, Gouverneur de la Cita
delle de Lille, Commiſſaire General de
Fortifications de France, Grand Croix d
l'Ordre de S. Loüis, Maréchal de Fran
ce, de l'Academie Roïale des Science
fils d'Urbain le Preſtre, Ecuyer Sieur d
Vauban, & d'Aimée Carmignol. Le Ro
l'honora en 1702. du Bâton de Maréch
de France; & comblé des bienfaits d
Sa Majeſté, mourut au mois de Mars d
l'année 1707. âgé de 76. ans; il avo
épouſé Jeanne d'Onoy, fille du Baron d
Piri, de la Maiſon d'Onoy en Nivei
nois, laquelle eſt morte en 1705. Mon
ſieur le Maréchal de Vauban n'a laiſſ
que deux filles, l'aînée eſt mariée à Jean
Baptiſte de Meſgrigny, Comte de Vi
lebertin

lebertin, & la cadette a épouſé en 1691. Loüis Bernin, Marquis d'Uſſé en Touraine. Le nom de Monſieur de Vauban, n'eſt point éteint & ſubſiſte encore dans un de ſes couſins iſſu de germain, Antoine le Preſtre de Puy-Vauban, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Bethune, Commandeur de l'Ordre de S. Loüis.

Porte. *D'azur au Chevron d'or, accompagné de trois Treſles de même & ſurmonté d'un Croiſſant d'argent.*

CONRAD ROSEN, Grand Croix de l'Ordre de S. Loüis, lors de ſon inſtitution en 1693. Maréchal de France en 1702. originaire de Livonie, paſſa en France avec Monſieur Roſen ſon oncle qui avoit été General de l'Armée de Guſtave Adolphe Roy de Suede. Il eſt fils de Fabien de Roſen, & de Sophie de Mengden, avoit épouſé Sophie de Roſen ſa couſine germaine, de laquelle il a eû Rainold Comte de Roſen, Maréchal de Camp des Armées du Roy, lequel en l'année 1698. épouſa Beatrix-Octavie de Gramont, d'une des meilleures Maiſons de la Franche-Comté, fille de Monſieur de Gramont, Lieutenant General des Armées du Roy, de laquelle il a un

ſeul fils, Conrad de Roſen, né en l'année 1700.

Anne de Roſen, mariée à Frederic de Rotembourg, Maréchal de Camp des Armées du Roy.

Marie-Sophie de Roſen, veuve de Merard de Planta, Lieutenant Colonel d'un Regiment Suiſſe, tué à la Bataille de Nerwinde.

Il porte. *D'or à trois Roſes de gueules.*

Nommé le premier Janvier 1705. & reçû le deuxiéme Février audit an.

NICOLAS-AUGUSTE DE LA BAUME, Marquis de Montrevel; Comte de Pontdevelles, Maréchal de France en l'année 1702. Lieutenant General en Breſſe, Beugey, Valromey, Geix & Charolois, Commandant en chef dans la Province de Guyenne, baptiſé le 23. Novembre 1645. fils de Ferdinand de la Baume Comte de Montrevel, dont il eſt parlé à la page 140. Tome 2. & de Marie Olier. Il a épouſé en premieres nôces Iſabelle Paulian d'Uzez en 1665. & en ſeconde Jeanne-Aimée de Rabodange, de la quelle il a eû Nicolas-Auguſte, né en 1680. N. C. de la Baume, N. Chevalier mort Jacques, Marquis de Saint Marrin.

Porte. *D'or à la Bande vivrée d'azur.*

QUARANTE-TROISIE'ME CREATION faite à Verſailles le 8. Mars 1705. & la vingt-troiſiéme du Roy LOÜIS XIV.

DOM ISIDRO-JUAN-JOSEPH-DOMINGO DE LA CUEVA ET BENAVIDES, quatriéme Marquis de Bedmar, Grand d'Eſpagne, Conſeiller d'Etat de S. M. C. Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de Cavallerie des Cuiraſſiers des Gardes anciennes de Caſtille, Commandant General des Païs-Bas, Commandeur d'Orcajo de las Torres de l'Ordre de S. Jacques, né le 20 May 1652. avoit épouſé en premieres nôces Dona Manuela d'Acuña, Marquiſe de Santar ſa niéce, deuxiéme Marquiſe de Santar, Comteſſe de Villanueva, morte à Bruxelles le 17. Août 1702. fille unique de D. Pedro d'Acuña, premier Marquis de Santar Comte de Villanueva, Meſtre de Camp General en Flandres, & de Dona Franciſca-Thereſe-Marie de la Cueva. En ſeconde nôces il épouſa Franciſca-Enriquez de Veluſca, Dame de la Reine, fille de D.

Juan Enriquez de Almanſa Juga y Borſa, ſeptiéme Marquis d'Alcaniſas, Grand d'Eſpagne, & de Dona Juana de Velaſco. Il eſt fils de D. Gaſpard de la Cueva Benavides, né aux Iſles de Canaries, troiſiéme Marquis de Bedmar, Gentilhomme de la Chambre du Roy Philippes IV. Major Dome de la Reine Iſabelle, le 14. Mars 1639. Chevalier de Calatrave, Commandeur de Moratalez, & de Dona Manuela Enriquez Oſorio, fille de D. Rodrigo Enriquez, & de Dona FranciſcaManuela Oſorio, Marquiſe de Valdoquillo.

Porte. *D'or au Pal de gueules party de même, la pointe du party arrondie d'argent au Dragon, la tête contournée de ſinople.*

Nommé en 1706. le 31. Octobre ſans création faite pour luy.

JACQUES-LEONOR ROUXEL DE MEDAVY, Comte de Grancey, Baron de Medavy, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Nivernois & des Ville & Citadele de Dunkerque, fils de Pierre Rouxel de Medavy, Chevalier Comte de Grancey, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, Meſtre de Camp d'un Regiment d'Infanterie, Gouverneur d'Argentan, & d'Henriette de la Palu, fille de Jean de la Palu Comte

de Bouligneux & de Meilly, Baron de Chaudenay &c. & de Dame Gabrielle Damas. A épouſé le 10. Juin 1685. Demoiſelle Marie-Thereſe Colbert, fille de Meſſire Edoüard-François Colbert, Chevalier Marquis de Maulevrier, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur des Ville & Château de Tournay & Païs en dépendans, & de Marie-Magdelene Bautru, de laquelle il a une fille unique nommée Marie-Eliſabeth-Victoire.

Porte. *D'argent à 3. Cocqs de gueules.*

MICHEL CHAMILLART, Chevalier Conſeiller d'Etat ordinaire au Conſeil Roïal, Miniſtre & Secretaire d'Etat & des Commandemens de Sa Majeſté, aïant le département de la Guerre, Contrôleur General des Finances de France, fut pourvû de la Charge de Grand Tréſorier des Ordres du Roy, au mois d'Octobre 1706. vacante par la mort de Monſieur le Marquis de Saint Poüanges. Il eſt fils de Michel Chamillart, Intendant de Caën, Maître des Requêtes, & de Marguerite Compain. Il a épouſé en 1680. Eliſabeth-Thereſe de Rebours, fille de Jean de Rebours, de laquelle il a eû Catherine-Angelique,

mariée à Thomas de Dreux, Chevalier Marquis de Brezé, Maréchal de Camp des Armées du Roy, & Grand Maître des Ceremonies de France; Marie-Thereſe, mariée en 1701. à Loüis d'Aubuſſon Duc de la Feüillade & de Roanés, Pair de France, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Dauphiné; Eliſabeth-Géneviéve, Mariée en 1703. à Guy de Durefort Duc de Lorges; Michel Chamillart, Chevalier Conſeiller du Roy en tout ſes Conſeils, Secretaire d'Etat & des Commandemens de Sa Majeſté en ſurvivance, Marquis de Cony en Normandie, Vicomte de Caudebec, lequel a épouſé le 11. Janvier 1708. Marie-Françoiſe de Rochechoüart-Mortemar, fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire Loüis de Rochechoüart Duc de Mortemart, Prince de Tonnay-Charente, Pair & General des Galeres de France, & de Marie-Anne Colbert ſa veuve.

Il eſt frere de Jean-François Chamillart Conſeiller du Roy en ſes Conſeils cy-devant Evêque de Dol, & depuis Evêque de Senlis en 1702. & de Calcedenne, & de Jerôme Chamillart, Chevalie Maréchal des Camps & Armées du Roy lequel a épouſé N Guyet.

Porte. *D'azur à la Levrette courante d'argent, accolée du champ au chef d'or chargé de trois Etoiles de sable.*

QUARANTE-QUATRIE'ME CREATION faite à Versailles le 27. May 1708.

JOSEPH DE LA TREMOILLE DE NOIRMOUTIER, Docteur de Sorbonne, Abbé de Grand-Selve, Auditeur de Rote, puis Cardinal en l'année 1706. par le Pape Clement XI. né le 27. Juin & baptisé le 29. Juillet 1658. est fils de Loüis de la Tremoille Duc de Noirmoutier, en faveur duquel l'an 1657. le Marquisat de Noirmoutier fut érigé en Duché; Lieutenant General en Anjou, Gouverneur de Charleville, mort le 12. Octobre 1666. & de Renée-Julie Aubery, morte le 20. Mars 1679.

Monsieur le Cardinal de la Tremoille, a pour frere aîné Antoine-François de la Tremoille Duc de Noirmoutier, marié à Marguerite de la Grange-Trianon, morte en 1689. & pour sœurs Loüise de la Tremoille, morte en 1698. & qui avoit épousé Antoine de la Rovere, Duc de Lanty, Italien; Anne-Marie de la

Tremoille, Majordome de la Reine d'Eſpagne, laquelle a été mariée en premieres nôces à Adrien-Blaiſe Talleyrand, Prince de Chalais, & en ſeconde à Hercules des Urſins, Duc de Bracciano, &c.

Il porte. *Comme Monſieur le Duc de la Tremoille ſon parent, page* 258. *Tome* 2.

QUARANTE-CINQUIE'ME CREATION faite à Verſailles, le premier Janvier 1709. *& la vingt-quatriéme du Roy* LOÜIS XIV.

LOÜIS-HENRY DE BOURBON, Duc d'Enghien, Prince du Sang, Pair de France né à Verſailles le 18. Août 1692. fut baptiſé le 24. Novembre 1698. dans la Chapelle du Château de Verſailles, par Monſieur le Cardinal de Coaſlin; le Roy & Madame la Ducheſſe de Bourgogne, le nommerent Loüis-Henry, le 16. Novembre 1699. Le Roy lui donna une penſion de cent mil livre le 14. 1700. Sadite Alteſſe fut pour l premiere fois à la Ceremonie de la Scen le 24. Mars 1701. Il fut nommé par Roy, pour être fait Chevalier de l'O

d

dre le 24. Septembre 1708. & Sa Majeſté lui donna le Collier dudit Ordre le premier Janvier 1709. comme dit eſt cy-deſſus; & prit ſcéance au Parlement le premier Mars 1709. Il eſt né du mariage de Loüis Duc de Bourbon, Prince du Sang, Grand Maître de la Maiſon du Roy, Chevalier des trois Ordres de Sa Majeſté, Gouverneur de Bourgogne, dont il eſt parlé cy-deſſus; & de Françoiſe-Marie de Bourbon, legitimée de France. Il mourut le de 1710.

Il a pour frere & ſœurs

Marie-Gabrielle-Eleonor de Bourbon, née le 22. Decembre 1690. baptiſée à Frontevaux, le Elle eut pour Parain & Maraine, le Roy & la Reine d'Angleterre. Elle prit l'habit à ladite Abbaye le 20. May 1706. & fit profeſſion le 26. May 1707.

Loüiſe-Eliſabeth, née à Verſailles le 22. Novembre 1693. fut appellée Mademoiſelle de Charollois, & fut baptiſée le 24. Novembre 1698. Monſeigneur & Madame la Ducheſſe d'Orleans furent ſes Parain & Maraine. En 1707. Sadite Alteſſe quitta le nom de Charollois pour prendre celui de Bourbon.

Loüiſe-Anne, née à Verſailles le 2
Juin 1695. fut appellée Mademoiſelle
Saus; fut baptiſée dans la Chapelle
Château de Verſailles le 24. Novemb
1698. Monſeigneur le Duc de Bourgog
& Madame la Ducheſſe de Chartres
préſent d'Orleans, furent ſes Parain
Maraine. En 1707. elle quitta le nom
Saus, pour prendre celui de Charollo

Mademoiſelle de Clermont, née à P
ris le 16. Octobre 1697. fut baptiſée
l'Hôtel de Condé dans la Chapelle duc
Hôtel, le fut tenuë par Mo
ſeigneur le Prince Henry-Julles, & p
Madame la Princeſſe de Conty Doüa
riere, qui la nommerent Marie-An
Elle fut menée à Frontevaux en 17c

N Comte de Charollois, né à V
ſailles le 19. Juin 1700. Il partit le
Mars 1708. pour aller demeurer à
Cour, il n'eſt pas encore nommé.

Mademoiſelle de Vermandois, née
15. Janvier 1703. fut menée au Conv
de Beaumont en 1706. Elle n'eſt pas
core nommée.

Mademoiſelle de Gex, née le 15. S
tembre 1705. on l'appella Mademoiſe
de Saus en 1707. Elle fut baptiſée
l'Hôtel de Condé le 8. Octobre 17

Monseigneur le Comte de Toulouse fut son Parain & Mademoiselle de Bourbon sa Maraine; ils la nommerent Therese-Alexandrine. Elle fut menée à Frontevaux le 16. Octobre 1708.

N de Bourbon, Comte de Clermont, né à Versailles le 15. Juin 1709.

Il porte. *De Boubon, comme son pere.* *page* *Tome* 2.

NOEL BOUTON, Marquis de Chamilly, Seigneur & Baron de Saint Leger, d'Ennevy-S.-Gilles & Osny, cy-devant Gouverneur de Fribourg en Brisgaw, & Colonel du Regiment de Bourgogne, présentement Gouverneur de Strasbourg, fait Maréchal de France le 14. Janvier 1703. Commandant dans les Provinces du haut & bas Poitou, Saintonge & Païs d'Aunis, la Rochelle & Isles adjacentes; a épousé en l'année 1679. Elisabeth du Bouchet, fille de Jean-Jacques du Bouchet, Chevalier Seigneur de Villeflix, des Tournelles, des Arches & Bournonville; & de Magdeleine d'Elbenne, de laquelle il n'a point d'enfans: est second fils de Nicolas Bouton, Comte de Chamilly; Baron de Montaigu & de Nanton, Seigneur de Charangeroux, S. Aubin, Mimande, Gans; Maréchal

des Camps & Armées du Roy, Gouverneur de Stenay & la Capelle ; & de Marie Cirey, fille de feu Benigne de Cirey, Ecuyer Seigneur de Magny-sur-Thil, Conseiller au Parlement, & de Demoiselle Marie Jacquet, & petit fils d'Evrard Bouton Sieur de Chamilly, & de Demoiselle Anne Brulart, laquelle étoit veuve de Jacque le Baillet Sieur de l'Esprevier, Conseiller au grand Conseil.

Monsieur le Maréchal de Chamilly, avoit pour frere aîné Erard Bouton, Comte de Chamilly, Gouverneur des Ville & Château de Dijon, Lieutenant General, Commandant en chef l'Armée du Roy en Hollande, en l'année 1673. lequel a eû François Bouton, Comte de Chamilly, Baron de Montaigu & Nanton, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur des Ville & Château de Dijon, lequel n'a que trois filles.

Porte. *De gueules à la Fasce d'or.*

LE'ONOR-MARIE DU MAYNE, Comte du Bourg, Lieutenant General des Armées du Roy, Directeur General de la Cavalerie & Dragons, au département d'Allemagne, Gouverneur de Bapaume, Commandant en Alsace, sur la Sarre & Moselle, nommé le 7. Septembre 1709.

Chevalier des Ordres du Roy, en consideration de la Victoire qu'il avoit remportée le 26. du mois d'Août précedent en Alsace, sur les Troupes de l'Empereur commandées par le Baron de Mercy; fils de Philippes du Mayne, Comte du Bourg tué à la Bataille des Dunes, Commandant les Chevaux-Legers Etrangers du Cardinal Mazarin, & de Leonore Damas de Thiange; a épousé Marie de Gouales de Mesobrau, dont il a eû Leonor, Mestre de Camp, Lieutenant du Regiment Roïal Cavalerie, Brigadier des Armées du Roy, qui a épousé au mois de Mars de l'année 1707. Marie-Joseph de Rebé, fille unique & heritiere de l'illustre & ancienne Maison de Rebé, descenduë de celle de Favergue; de laquelle il a eû une fille née au mois d'Août 1708. & un fils né au mois de Septembre 1709.

Porte. *De gueules à la Fleur de Lys d'or.*

Reçû le 25. Octobre 1709.

JERÔME PHELYPEAUX, Chevalier Comte de Pontchartrain, Conseiller au Parlement, depuis Conseiller du Roy, en tous ses Conseils, Secretaire d'Etat & des Commandemens & Finances de Sa Majesté, sur la démission de son pere, Conseiller és Conseils d'Etat &

Privé, direction & Finances, Prevôt &
Maître des Ceremonies des Ordres d
Roy, ſur la démiſſion de Monſieur d
Meſmes. A épouſé par Contrat du 27
Février 1697. Demoiſelle Eleonor-Chri
tine de Roye de la Rochefoucaud, fill
de Meſſire Frederic-Charles de Roye d
la Rochefoucaud, Comte de Roye &
de Roucy ; & de Dame Iſabelle de Du
fort, fille de Loüis Phelypeaux, Cha
celier & Garde des Sceaux de France
rapporté cy-devant.

Il porte. *Comme ſon pere.*

LE ROY, eſt à preſent Chef
Souverain Grand Maître des trc
Ordres ; celuy de S. Michel, inſtitu
par le Roy LOUIS XI. l'an 1469. c
luy du S. Eſprit, en 1578. par HENR
III. & de S. Loüis, inſtitué par
Majeſté en 1693. purement militaire.

L'Ordre de S. Michel, fut inſtitué
premier jour d'Août en 1469. par le R
Loüis XI. en l'honneur de l'Archa
ge S. Michel. Il ordonna que cet Orc
ſeroit compoſé de trente-ſix Chevalie

Que les Chevaliers de cet Ordre p
teroient un Collier d'or fait à doub

coquilles entrelassées l'une dans l'autre, au bas de ce Collier, un Rocher sur lequel est Saint Michel combatant le dragon.

CHEVALIERS faits à la premiere Promotion.

Le Duc de Guyenne.

Le Duc de Bourbonnois & d'Auvergne.

Loüis de Luxembourg, Comte de Saint Paul, Conestable de France.

André de Laval, Seigneur de Loheac, Maréchal de France.

Jean, Comte de Sancerre, Seigneur de Beüil.

Loüis de Beaumont, Seigneur de la Foreſt.

Messire Loüis d'Estouteville, Seigneur de Torcy.

Loüis de Laval, Seigneur de Châtillon.

Mathieu, Bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon, Amiral de France.

Antoine de Chabanes, Comte de Dammartin, Grand Maître de l'Hôtel de France.

Jean, Bâtard d'Armagnac, Comte de Cominges, Maréchal de France.

Georges de la Tremoille, Seigne de Craon.

Gilbert de Chabanes, Sénechal Guyenne.

Charles, Seigneur de Curſol, Sén chal de Poitou.

Tanneguy du Châtel, Gouverneur Rouſſillon & Cerdaigne.

Le Roy HENRY III. en inſtitua l'Ordre du S. Eſprit outre celuy de Michel, ordonna, voulut & entenc que l'Ordre de S. Michel, demeurât ſa force & vigueur, & fût obſervé to ainſi qu'il avoit été depuis ſa premie inſtitution, & que tous les Chevalie du S. Eſprit, reçuſſent l'Ordre de Michel avant que de recevoir celuy du Eſprit; c'eſt pourquoy leurs Armes ſo entourrées des Colliers des deux Ordre

Le Roy LOÜIS XIV. aïant reconn qu'il s'étoit introduit une infinité d'abu & de contraventions aux anciens Sta tuts & Reglemens de cet Ordre, & pou y remedier Sa Majeſté fit en 1665. le Re glement ſuivant.

STATUT ET ORDONNANCE faits par Loüis XIV. Roy de France & de Navarre, Grand Maître, Chef & Souverain de l'Ordre de S. Michel, pour le Rétablissement dudit Ordre.

LE ROY aïant rétably la Paix, non-seulement en ses Etats, mais aussi en ceux de la plûpart des Rois & Princes de l'Europe ses Alliez, aprés avoir soûtenu & finy si heureusement une Guerre étrangere de vingt-cinq années; Sa Majesté a voulu donner toute son application & emploïer son authorité pour faire refleurir son Regne, la Religion, la Justice & l'ordre, qui sont les principales Colonnes des Etats; aïant par ses soins & par sa pieté étouffé les semences d'une héresie naissante, condamnée par le S. Siege & par les Evêques de son Roïaume, pour conserver en iceluy l'uniformité des sentimens de l'Eglise, réparé les contraventions & entrepriſes qui avoient été faites au préjudice des Edits de pacification de Nantes; Réformé les Trouppes de Cavalerie & d'Infanterie, & fait des Reglemens neces-

ſaires pour leur ſubſiſtance, avec o
& diſcipline dans les principales V
& ſur les Frontieres de ſon Roïau
pourvû au ſoulagement de ſes peu
par une diminution notable des Ta
& Impoſitions; établ y des Juges
la recherche des abus & malverſat
commiſes au fait des Finances, de l
miniſtration deſquelles, Elle a v
elle-même ſe charger; aprés la conn
ſance exacte qu'elle a priſe de ſes d
& revenus, retranché les dépenſes
tiles & aſſuré les neceſſaires, ſuppr
grand nombre d'Officiers, dont la r
tiplicité étoit onereuſe à ſa Majeſt
au public, réüny à ſon Domaine
ſes Fermes pluſieurs rentes & droits
en avoient été allienez & vendus à
prix, & enfin rétably toutes choſes d
un ſi bon ordre & avec un tel ſucc
qu'il ſe peut dire que depuis pluſie
ſiecles le Roïaume de France n'a é
floriſſant ny ſi puiſſant qu'il ſe tro
aujourd'huy; Sa Majeſté aïant conſi
qu'il reſtoit encore à rétablir l'Ordre
Chevaliers de S. Michel établ y par le
Roy Loüis XI. par des motifs de pi
& de reconnoiſſance, pour être co
né à des perſonnes de naiſſance &

mérite par leurs ſervices, lequel depuis quelques années ſe trouve tellement avily en la perſonne de pluſieurs particuliers qui ont entrepris d'en porter la qualité ſans nobleſſe & ſans ſervices; Ce qui auroit obligé Sa Majeſté par Arreſt de ſon Conſeil du quatorziéme Juillet 1661. d'enjoindre à tous ceux qui ont été reçûs audit Ordre de S. Michel, de porter ou envoïer és mains des ſieurs Commiſſaires à ce par Sa Majeſté députez, les titres & preuves de leur nobleſſe & ſervices, pour être par eux examinez, & luy en faire rapport : En execution duquel Arreſt ils ont décerné leurs Ordonnances, qui ont été publiées dans toutes les Provinces du Roïaume, & accordé divers délais pour repreſenter leſdits titres, leſquels ſont expirez dés la fin du mois de Mars dernier, à quoy pluſieurs deſdits Chevaliers ont obéy, & les autres négligé d'y ſatisfaire, par la crainte de faire connoître la qualité de leur naiſſance & de leurs ſervices : Et Sa Majeſté voulant remedier à tous les abus qui ſe ſont gliſſez en la diſpenſation de cet Ordre par le paſſé, & le rétablir dans le luſtre & la dignité qu'il doit être, puiſque les Chevaliers & Con-

freres d'iceluy ont l'honneur d'avoir Majeſté pour Chef & Souverain du Ordre de S. Michel, ainſi qu'elle l' du S. Eſprit. Sa Majeſté, par l'avis plusieurs Confreres de ſes Ordres, a o donné & ſtatué, ordonne & ſtatue c qui enſuit.

PREMIEREMENT.

QUE tous les Statuts, Ordonnances & Reglemens faits lors de l'établiſſement de l'Ordre de S. Michel, par le Roy Loüis XI. & depuis, ſeront inviolablement obſervez par les Chevaliers & Confreres dudit Ordre, ſans y contrevenir en quelque ſorte & maniere que ce ſoit.

II. Que le nombre de ceux qui ſeront admis à l'avenir audit Ordre ſera réduit à cent, outre les Chevaliers du S. Eſprit, ſans que ledit nombre puiſſe être augmenté en aucune maniere, deſquels il y aura ſix Eccleſiaſtiques Prêtres âgez de trente ans & conſtituez en dignitez d'Abbez, ou de Charges principales des Egliſes Cathedrales & Collegiales, & ſix Officiers des Compagnies Souveraines, leſquels Sa Majeſté ne veut pas exclure des récompenſes d'honneur qu'ils

peuvent mériter par des emplois & des ſervices conſiderables, à condition toutefois qu'ils feront les mêmes preuves de leur naiſſance & de leurs ſervices que les Chevaliers Militaires.

III. Que ſur le rapport qui ſera fait à Sa Majeſté par leſdits ſieurs Commiſſaires à ce députez, des titres & preuves repreſentées par les Chevaliers reçûs audit Ordre par le paſſé, il en ſera choiſi par Sa Majeſté, juſqu'au nombre de cent, dont la naiſſance & les ſervices ſeront jugez plus conſiderables, pour en être dreſſé un état ſigné par S. M. leſquels auront ſeuls le droit de porter ledit Ordre, & de s'en qualifier Chevaliers, & joüir des droits, privileges & avantages y attachez en vertu de l'Extrait dudit Etat, & de la Commiſſion ſignée de celuy qui ſera commis par ſa Majeſté, & ſcellée du grand Sceau dudit Ordre, faiſant défenſes tres-expreſſes à tous les autres de quelque condition qu'ils ſoient, de plus porter la qualité de Chevalier ny ledit Ordre, nonobſtant tous les Brevets, Lettres de Cachet, & Certificats de réception qu'ils en ont obtenus, leſquels Sa Majeſté a déclaré nuls & de nul effet.

IV. Et pour l'avenir, que nul ne pourra être admis à l'honneur de recevoir ledit Ordre qu'il ne ſoit de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, (excepté les Etrangers) de bonnes mœurs, âgé de trente ans, noble de deux Races, & aïant ſervy Sa Majeſté & l'Etat en des Emplois conſiderables dans les Armées, au moins l'eſpace de dix ans, & ceux de Juſtice pendant le même tems de dix années dans les Compagnies Souveraines, & à cette fin celuy que Sa Majeſté eſtimera être un ſujet capable de recevoir cet honneur; obtiendra de Sa Majeſté, une Commiſſion ſignée de ſa main, contre-ſignée du Secretaire des Ordres & ſcellée du grand Sceau de l'Ordre de S. Michel, adreſſante au Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, qui aura été commis par Sa Majeſté, pour informer des faits cy-deſſus, & examiner les preuves, tant de la nobleſſe que des ſervices, leſquelles étant faites, ſeront miſes en un ſac cacheté & ſcellé du cachet des Armes dudit Commiſſaire, avec ſon avis, & délivré és mains du Chancelier des deux Ordres, pour en faire rapport à Sa Majeſté, laquelle par l'avis des Confreres qu'elle

aura appellez, ordonnera ce qui lui plaira ſur la réception ou excluſion de celui qui ſe preſentera ; Et à l'égard de ceux que Sa Majeſté jugera dignes de cet honneur, Elle écrira audit Commiſſaire de leur donner le Collier, en la forme ordinaire & accoûtumée.

V. Et afin de maintenir ledit Ordre dans la régle & dignité convenable, Sa Majeſté veut & ordonne que tous les ans, au jour & Fête de S. Michel, tous les Chevaliers Confreres d'icelui, s'aſſembleront en Chapitre dans la Salle des Cordeliers de cette Ville de Paris, en laquelle Aſſemblée préſidera ledit Commiſſaire, & en cas d'abſence le plus ancien des Chevaliers de S. Michel, où aprés avoir aſſiſté en Corps à la Meſſe ſolemnelle qui ſera celebrée, & chacun des Confreres aïant pris ſéance ſuivant l'ordre de ſon ancienneté en la réception dudit Ordre, propoſer & examiner tous les Reglemens neceſſaires pour maintenir & accroître ledit Ordre dans l'honneur & la dignité convenable, deſquelles propoſitions & déliberations, il ſera tenu Regiſtre par celui qui ſera commis par le Secretaire des deux Ordres, au bas duquel tous les Confreres

qui auront assisté au Chapitre, seront obligez de signer, & ledit Commissaire expedira un Acte qui sera mis és mains du Chancelier des deux Ordres, pour en rendre compte à Sa Majesté, recevoir ses volontez, & les faire sçavoir audit Commissaire, afin d'en informer les Confreres; & les frais qui seront necessaires pour la célebration des Messes & des Assemblées, seront païez sur les deniers du Marc d'or, par les Ordonnances du Chancelier des deux Ordres de Sa Majesté.

VI. Qu'aucun des Confreres ne pourra se dispenser d'assister au Chapitre general qui se tiendra ledit jour de S. Michel, s'il n'a excuse legitime, par maladie, (absence necessaire) ou autre empêchement valable, auquel cas, il envoïera Procuration à tel des Confreres qu'il avisera, pour consentir & signer les propositions & déliberations qui seront prises audit Chapitre, à la pluralité des voix.

VII. Que si aprés avoir été reçû audit Ordre, aucun des Confreres changeoit de Religion, il sera obligé de remettre son Ordre és mains du Doyen des Chevaliers d'icelui, sans qu'il puisse continüer

tinüer à le porter, tant qu'il ne fera pas profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, ſur peine d'être dégradé de Nobleſſe.

VIII. Comme auſſi s'il arrivoit qu'aucun des Confreres fiſt quelque Acte dérogeant à Nobleſſe & à la dignité de l'Ordre de Chevalerie, Sa Majeſté, l'a dés à preſent comme pour lors dégradé de l'un & de l'autre, & déclaré déchû de tous les honneurs & avantages qui y ſont attachez, & veut qu'il ſoit puny ſelon la rigueur des Ordonnances.

IX. Sa Majeſté veut qu'aucun des Confreres ne ſe puiſſe diſpenſer de porter la Croix dudit Ordre, qui ſera de la même forme & figure, & plus petite de la moitié que celle du S. Eſprit, à l'exception de la Colombe qui eſt au milieu, au lieu de laquelle ſera repreſenté en émail l'Image de S. Michel, laquelle ſera portée en écharpe avec un ruban noir.

X. Qu'aux Aſſemblées des Ceremonies & autres occaſions où Sa Majeſté voudra appeller des Confreres dudit Ordre, ils ſeront tenus de ſe rendre prés de Sa Majeſté, pour la ſervir où il leur ſera commandé.

XI. Que tous les Chevaliers & Confreres dudit Ordre ſeront obligez de porter ordinairement l'Epée, excepté les ſix Eccleſiaſtiques, & les ſix qui ſeront des Compagnies Souveraines.

XII. Que comme par le préſent Statut, Sa Majeſté voulant réformer ſon Ordre de S. Michel, a reglé le nombre des Chevaliers d'iceluy à cent, qu'elle veut être tous ſes Sujets naturels, & que Sa Majeſté a été bien avertie que pluſieurs Etrangers de toutes conditions, ſans aucune conſideration particuliere de naiſſance, de mérite & de ſervices, ont ſurpris des Certificats de reception ſans ſes Ordres particuliers; Sa Majeſté en qualité de Chef & Souverain dudit Ordre, aïant un notable intereſt de n'admettre pour ſes Confreres, que des perſonnes qui aïent bien mérité cette dignité; Elle ordonne à ſes Ambaſſadeurs dans les Roïaumes & Païs étrangers, de s'informer ſoigneuſement du nom, des qualitez & des ſervices de ceux qui prétendent avoir droit de porter les marques dudit Ordre, pour ſur les memoires qui lui en ſeront envoïez par leſdits Ambaſſadeurs, confirmer ceux qu'elle eſtimera en être dignes; & ce-

pendant Elle a déclaré & déclare dés à presẽt nulles & de nul effet & valeur toutes les expeditions que les Etrangers en ont obtenuës, les a dispensez & dispense de l'observation du Serment qu'ils peuvent avoir fait lors qu'ils sont entrez audit Ordre; & pour cette fin Sa Majesté charge sesdits Ambassadeurs de faire les Instances convenables prés de l'Empereur, des Rois, des Souverains, Républiques & Potentats, dont ceux qui ont surpris de pareils Certificats de reception, se trouveront sujets, de leur faire défenses de se qualifier d'oránavant Chevaliers dudit Ordre, jusques à ce que avec connoissance de cause & meure déliberation, Sa Majesté leur ait conferé cette qualité comme supernumeraire, & non compris dans ledit nombre reglé de cent pour ses Sujets; Sa Majesté se réservant d'accorder ces graces honoraires, sans limitation aux Etrangers qui les auront méritées par leur naissance & par les services qu'ils auront rendus à cette Couronne.

Et afin que les presens Statuts & Reglemens soient inviolablement observez à l'avenir, Sa Majesté veut qu'il en soit fait Regiſtre, & qu'ils soient lûs au

commencement de la tenuë des Chapitres, afin que tous les Confreres aïent à s'y conformer.

Fait & arreſté par le Roy, Grand Maître, Chef & Souverain de l'Ordre de S. Michel, à Paris le douziéme jour de Janvier mil ſix cens ſoixante-cinq. Signé, LOUIS, Et plus bas

LE TELLIER.

ETAT DES CHEVALIERS de l'Ordre de S. Michel, choiſis & retenus par Loüis XIV. Roy de France & de Navarre, Grand Maître, Chef & Souverain dudit Ordre de S. Michel, le douziéme Janvier 1665.

CHarles de Combauld Comte d'Auteüil, reçû le 4. Février 1628.

Jean Turgot, Baron d'Eſtourailles,

François Salmatory, Sieur de Sercel, le 20. Nov. 1629.

Jean Abot du Boucher, Bailly d'Epée, du grand

Perche, 15. Janvier 1630.
Nicolas d'Harville,
Marquis de Palaiſeau,
Conſtantin-Hugues de
Luylechen, Hollandois, le 4. Dec. 1632.
Charles de la Paluelle,
Baron de Corbion, 15. Janvier 1633.
Jean de Nanton de Marché, 10. Juillet 1633.
Hebert, Sieur du Boſc, 8. Dec 1633.
Henry-François de Salomon, Preſident au Mortier du Parlement de
Bourdeaux, 25. Janv. 1634.
Gaſton de Pedouë, Sieur
d'Antouville, 18. May 1636.
Jean du Bouchet, Maître d'Hôtel du Roy, 26. Juillet 1637.
Pierre Chaludet, Vicomte de Lifermeau &
de Sabloniere, 24. Nov. 1637.
Loüis de Beurville, Sieur
de Pelmontier, 10. Avril 1638.
André Piſon de Betoulat
Sieur de la Petitiere, 13. May 1639.
Charles de Maleſſet,
Baron de Caſtellus, 26. Nov. 1639.
Antoine de Guerapin de
Vaureal, Baron de Lieux

& de Belleval, 25. Avril 1640.
Charles de Fites, Baron de Soucy, 14. May 1640.
Magdelon de Vahaye, Seigneur dudit lieu. 26. Juin 1640.
Chriſtophe Boulard, Sr de la Grange Vermiere, 6. Oct. 1640.
François de Varoquier, Tréſorier de France, à Paris, Sr de Mericourt, 21. Octob. 1643.
Eſtienne d'Almas, Baron de Berenx, 25 Janvier 1644.
Pierre de Pontoiſe, Sieur de Gomer, 17. Mars 1644.
Charles Richer, Sieur de Grancour, 23. Août 1644.
Dominique Ferrary, Sieur de Gaigny, 8. Février 1645.
Eſtienne Cheminay, Sieur de la Foreſt S. Pere, dern. Sep. 1645.
Claude Guerin de Harcancour, Sr de Poiſieux, 4. Mars 1646.
Philippes de Jacquieres, Maître d'Hôtel du Roy, 2. May 1646.
Guy de Mouchy, Sieur de Ponſeau, 4. May 1646.
Jean-Baptiſte de Bonvouſt, Sieur de Courjous, 5. Dec. 1646.
Bernard de la Borde,

Maître d'Hôtel du Roy, 16. Mars 1647.
Jean le Laboureur,
Sieur de Bleroval, 30. Mars 1647.
Loüis Diardin, Sieur
d'Ailleville, 8. May 1648.
Charles de Lingendes,
Sieur des Taillerets, 24. Octo. 1649.
Loüis de Couſtart,
Sieur de Romions, 15. May 1651.
Loüis Leger, Sieur de
la Sauvagere, 10. Juin 1651.
François de la Tour,
Sieur du Cheſne, 10. Juin 1651.
Loüis Treſſereau, Sieur
de Préſſigné, 16. Dec. 1651.
Jacques Cantineau,
Sieur de la Charpenterie, 20. Mars 1652.
René Groſleau, Sieur
de la Tour, 2. Avril 1652.
Jacques de la Barre,
Sieur d'Arbouville, 7. Février 1653.
Guillaume de Bahuno,
Sieur de la Demiville, 11. Dec. 1653.
Pierre de Cambolive,
Baron de Cazeville, 2. Janvier 1654.
Gabriel Morin, Sieur
de Villars, 3. Avril 1654.
Jean Fileau, Premier
Avocat du Roy, au Pré-

Sidial de Poitiers, 16. May 1654.
Gilbert Merel, Sieur des Cardeliers, 18. Juin 1654.
Jean Corné, Sr de la Vallée, Conseiller d'Etat, 14. Dec. 1654.
Jacques Chabot, Sieur de la Chapelle, 11. Mars 1655.
Simon Bolé, Sieur de Champlay, 5. Avril 1655.
Laurens de Loze, Capitaine du Fort de la Prée, 14. May 1655.
René de Beauchamp de Beaurepart, 17. May 1655.
René de Puisaye, Sieur de la Mêniere, 19. May 1655.
Charles de Berruyer, Sieur de Bussy, 29. Octob. 1655.
François de Laval, Sieur de Letancourt, 2. Février 1656.
François Robineau, Sieur de Fortelle, Maître d'Hôtel du Roy, 11. Février 1656.
Jacques de Cailly, Sieur de Ruilly, 8. Mars 1656.
Jean de Villebois, Sieur de Villebois, 28. Mars 1656.
Loüis Gombault, 3. May 1656.
Sebastien de Pontault, Sr de Beaulieu le Donjon, 25. May 1656.

Gilles

Gilles André de la Roque, Sieur de la Lontiere, 8. Decem. 1656.

René Robineau, Sieur de Becancour, 7. Mars 1657.

Pierre Pinault, Sieur de Bonnefons, 3. Avril 1657.

Antoine Matharel, Chanoine de l'Egliſe Cathedrale de Meaux, Protonotaire du S. Siege Apoſtolique, & Promoteur de la Chambre du Clergé de France, 8. May 1657.

Jean Baril, Sieur de Chanteloup, 10. May 1657.

Jean de Fontenay Vauloger, Chanoine de Chartres, Prieur de la Bourdiniere & de Roſny, Aumônier du Roy, Protonotaire du S. Siege, 16. Juin 1657.

Claude Caliſte, Sieur de Hauterive 24. Dec. 1657.

Antoine le Roy, Préſident & Lieutenant General en Boulonnois, 6. Avril 1658.

Nicolas Gargot, Sieur de la Rochette, 7. Avril 1658.

Samuel de Jouglins,

Sieur de la Cave, 26. Avril 1658.
Henry-Robert de Beſſon, Exempt des cent Suiſſes de la Garde du Roy, 30. Août 1658.
René de Tremault, Sieur de Belatour, 5. Octobre 1658.
Adrien-Pierre de Coſtart d'Oſſary, Sieur du Moyer, 6. Janvier 1659.
René de Bellerien, Sieur de Vilaine, 11. Mars 1659.
François le Franc, Sieur de Chanteloup, Maître d'Hôtel du Roy, 14. Mars 1659.
François de Vouldy, Ordinaire de la Maiſon du Roy, 15. Mars 1659.
Claude de Seſmaiſons de Bretagne, 1. Avril 1659.
Henry d'Aubray, Baron de Boiſſy, 20. Juin 1659.
Jean Cochon, grand Bailly de Nolé; 28. Juin 1659.
Henry-Robert de Foiſon, Sieur du Perron & & de Pontetz, 21. Sept. 1659.
Jean-Baptiſte le Moine, Lieutenant General de

Chaumont en Bassigny, 7. Dec. 1659.

Claude Simony, Ordinaire de la Maison du Roy, 7. Février 1660.

Charles Mercier, Sieur de Buc, 10. Mars 1660.

Pierre de Brossard, Sieur de Vipreüil, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roy, 10. Avril 1660.

Hubert Gamar, Sieur de Crezé, 2. Août 1660.

Philbert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, 24. Nov. 1660.

Jacques du Boulet, dern. Dec. 1660.

Henry de Mazy, Sieur du Troucher, 10. Février 1661.

Joachim de S. Eslan, Sieur de la Mothais, 13. Avril 1661.

François de Goüin, Sieur de Maurisseure, 27. Avril 1661.

François-Marie Sevin, Sieur de Cheries, 15. Octob. 1661.

Estienne d'Asselineau, Sieur de Coudreaux, 22. Nov. 1661.

Loüis de Galichon, Sieur de Courchan, Président au Parlement de

Mets. 30. Janv. 1662.

Charles de Baralis, Aumônier du Roy, 3. Février 1662.

..... Saint Martin de Barez, 26. Juin 1662.

René des Loges, Sieur de Villeſle, 15. Août 1662.

Jean de la Bourdonnaye, Sieur de Bras, de l'Iſle & de la Tourmeliere, 17. Août 1662.

Antoine de la Cheſe, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, 15. Octob. 1662.

Jean Cantineau, Sieur Deſmares Cantiniere, 18. Octob. 1662.

Maximilien de Beaurevoir, 12. Nov. 1662.

Claude Bardon, Sieur de la Moſnerie, 10. Janv. 1663.

Jean le Tanneur, Sieur Duval, 2. Août 1663.

Hubert le Maſle, Chanoine de l'Egliſe Nôtre-Dame de Paris, & Protonotaire du S. Siege, 27. Nov. 1663.

Le Chevalier de ſainte Jame, Greffier ſubdelegué dudit Ordre de S. Michel.

CHEVALIERS

Choisis & retenus depuis l'année 1665. par Loüis XIV. Roy de France.

Le Comte de Montluc.
Le Comte de Sourdis.
Le Comte de Sauzay.
Le Comte de Sauzay-Crisse.
1666. Le Comte d'Autefeüille.
Le Sieur de Langlée.
Le Comte d'Ateüil.
Le Marquis de Rabodange.
Le Comte Darsigne.
Le Marquis de Crevecœur.

Le Sieur le Sens de Folleville,
Le Sieur de Lombres,

Commandeur d'Eglise.

1669. L'Abbé de Bursio, Docteur de la Maison de Sorbonne.

1671. Le Sieur Dumey, Lieutenant General des Armées du Roy, & de l'Artillerie.

Le Sieur Mansard, Sur-Inten-
1672. dant des Bâtimens.
Le Sieur le Nôtre,

Le Sieur Bernard.

1704. Le Sieur Ménager.

Le Sieur de Caſtelas, Major des
1705. Gardes Suiſſes.
Zurenghin, Officier Suiſſe.
Antoine Redhing de Roberegge.

Le Sieur de Leſpine d'Alican.
Le Sieur Ory, Préſident au Parlement de Mets.
1706. Le Sieur Galouby, Capitaine des Gardes de Monſieur le Prince de Vaudemont.
Dom François de Pagave.

Le Sieur de Rochechoüard de
1707. Montmoreau.
Le Sieur Daubanton.

Le Sieur Olivier.
1708. Le Sieur de Gueneville.

1709. Le Sieur de la Motte, Lieutenant d'Artillerie.

Obmission à l'Ordre du S. Esprit.

Monsieur de la Cour, s'est démis de la Charge d'Intendant de l'Ordre, en faveur de Monsieur de la Neuville, Maître des Requêtes.

Monsieur de Clairambault est à présent Génealogiste de l'Ordre.

FIN.

APROBATION.

J'Ay lû par l'Ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce livre intitulé, *Recherches hiſtoriques de l'Ordre du S. Eſprit*, & je n'y ay rien remarqué qui pût en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris, le 15. May 1710.

LAMARQUE TILLADET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amez & Feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; Salut. CLAUDE JOMBERT, Libraire à Paris, Nous a fait ſupplier de luy accorder nos Lettres de Permiſſion pour l'impreſſion d'un Livre inſtitulé, *Recherches hiſtoriques de l'Ordre du S. Eſprit.* Nous avons permis & permettons par ces

Preſentes, audit Jombert, de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout nôtre Roïaume, pendant le tems de cinq années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes : Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere, dans aucun lieu de nôtre obeïſſance ; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles : Que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans nôtre Roïaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique ; un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancellier de France, le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité

des Preſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes aïans cauſes, pleinement & paiſiblement ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, foy ſoit ajoûtée comme à l'original : Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires ; CARTEL eſt nôtre plaiſir. DONNE' à Verſailles, le cinquiéme jour d'Avril l'an de grace mil ſept cent dix, & de nôtre Regne le ſoixante-ſeptiéme. Par le ROY, en ſon Conſeil.

FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre, numero 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 25. numero 25. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du 13. Août 1703. A Paris, le 31. May 1710.

DE LAUNAY, Syndic.

fol 1470518